

Lille, le 14 juin 2007

Mise au point du Président de la Région Nord – Pas de Calais

Le Président du Conseil Régional, Daniel PERCHERON, tient à préciser qu'il soumettra comme prévu le 2 juillet à la délibération et à l'approbation de la prochaine Commission Permanente de l'Assemblée, une aide exceptionnelle de 840.000€ aux salariés de SUBLISTATIC Hénin-Beaumont dans le cadre de la procédure d'Etat appelée Contrat de Transition Professionnelle.

Dans cette perspective, le Président rappelle que la politique de l'emploi est une politique qui relève de la compétence et de la responsabilité exclusives de l'Etat.

C'est donc dans des circonstances tout à fait particulières que le Conseil Régional, sollicité par Monsieur Bernard FRAGNEAU, Préfet du Pas de Calais, apporte son soutien : dans ce cas précis, 50% du financement des contrats de transition professionnelle.

Il serait évidemment plus logique que l'Etat en ces circonstances douloureuses pour les 168 salariés concernés, fasse son devoir, tout son devoir. Ce n'est manifestement pas le cas à Hénin-Beaumont.

On peut raisonnablement penser que les baisses d'impôts (entre 10 et 15 milliards d'euros cette année) voulues par le Président de la République et son Gouvernement ne permettront pas demain à l'Etat d'être plus juste et plus présent, le Pas de Calais en souffrira.

Enfin, le Président du Conseil Régional tient à saluer l'action exemplaire d'Albert Facon Président de l'agglomération d'Hénin/Carvin, et tous les élus de l'arrondissement de Lens. Une fois encore, leur détermination et leur solidarité ont été totalement mises au service des salariés de SUBLISTATIC, de leur famille et de l'ensemble de la population.

Daniel PERCHERON
Sénateur du Pas de Calais
Président du Conseil Régional
Nord – Pas de Calais